

PREMIER LOGEMENT

C'est votre premier logement de jeune adulte. Vous en êtes très fier. Soyez très prudent pourtant car vous en êtes maintenant responsable et prêtez grande attention aux états des lieux.

Tout ce que vous devez savoir sur l'état des lieux:

<https://droit-finances.commentcamarche.com/contents/720-l-etat-des-lieux-location>

n'hésitez pas à faire des photos : . du sol surtout devant les points d'eau

- des poignées de porte fenêtre placard ,, et de l'intérieur des meubles
- des murs, du plafond
- de l'intérieur des lavabos, cuvettes WC, baignoire douche
- du matelas et du sommier
- des pieds de meuble (lit table chaise ...)

car n'oubliez jamais qu'il y aura un état des lieux de sortie.

NOS CONSEILS :

- jamais de patafix sur les murs : utilisez les punaises : les trous de punaises se rebouchent facilement avec du dentifrice par exemple. Si vous ne pouvez pas enfoncer de punaise, fixer au coin des murs et du plafond un tasseau ou une moulure de bois tendre où vous fixerez des fils nylon pour vos posters ou autres affichages de cours

Si le mal est fait, on peut (très difficilement) nettoyer les traces de patafix avec de la lessive st marc de professionnels et repeindre le mur avec un enduit spécial peinture cirée. Bon courage !

- n'utilisez pas les accessoires fournis : vaisselle, micro onde, seau plastique, balai, tout vous sera facturé au prix fort lorsque vous rendrez le logement. Rangez bien tout cela et utilisez les vôtres (on trouve de bonnes affaires sur le net notamment de seconde main d'anciens étudiants)
- entretenez régulièrement les sanitaires : le nettoyage de la moindre trace de calcaire ou de produits (savon, maquillage, ...) vous sera facturé à la sortie.
- Vigilance pour les matelas ! Pas de protège matelas imperméable et/ou complètement fermé ! Là encore préférez votre matériel.
- SOYEZ SURTOUT VIGILANT SI VOUS ENTREZ DANS UN LOGEMENT NEUF, la vétusté s'applique au bout de plusieurs années de location
- Ajoutez à l'état des lieux d'entrée une grille de vétusté, en accord avec le propriétaire

<https://www.legalplace.fr/guides/grille-de-vetuste/>

BONNE RENTREE